



Suite séparation, comment géré ma maison. as t'elle le droit de r

Par **Domgr**, le **01/10/2008** à **13:53**

Bonjour,
J'ai vécu 10ans dans ma maison avec mon ex femme. Nous avons réalisé des travaux et maintenant que nous nous séparons elle me demande de l'argent. Aura-t-elle gains de cause si nous engageons une procédure devant la justice ?
Suite à un arrangement à l'amiable, aujourd'hui, elle est dans la maison, moi je loue un appartement. Jusqu'à quand peut-elle rester ?
Cordialement
Dominique

Par **Visiteur**, le **04/10/2008** à **23:51**

Si vous êtes en communauté, vous possédez chacun 50% de la maison.
En cas de divorce, elle devient une indivision.
Celui qui l'occupe doit un demi-loyer à l'autre.
Que vous réclame-t-elle au juste ?
A-t-elle financé elle même sur ses biens propres des travaux d'amélioration ?